

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 5 février 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

### Séance des 2, 3 et 4 février 2021

**2021 DEVE 2** Dénomination « jardin Louise Weber dite La Goulue » attribuée à l'espace vert situé 14, rue Burq (18e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 19 janvier 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « jardin Louise Weber dite La Goulue » à l'espace vert situé 14, rue Burq (18<sup>e</sup>) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du 20 janvier 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

La dénomination « jardin Louise Weber dite La Goulue » est attribuée à l'espace vert situé 14, rue Burq à Paris 18<sup>e</sup>.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**